



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conséquences de la fermeture de la gare routière de Bercy Seine

Question écrite n° 14162

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les conséquences de la prochaine fermeture de la gare routière de Bercy Seine. La mairie de Paris a annoncé il y a quelques mois la fermeture de la gare routière de Bercy Seine fin 2024, au terme de l'échéance de délégation de service public qui la lie à l'opérateur. Cette décision tiendrait notamment à la massification du trafic d'autocars. La gare du 12e arrondissement de Paris a vocation à retrouver sa fonction de 1996, c'est-à-dire celle d'un parking de cars de tourisme pour soulager le centre parisien. Toutefois, ce projet soulève un certain nombre d'inquiétudes et de questionnements pour les opérateurs, dont la flotte de bus repose largement sur ce *hub*. En effet, suite aux fermetures successives du parking Pershing de la Porte Maillot ou encore de la gare de Bagnollet-Gallieni, la gare routière de Paris-Bercy est progressivement devenue une plaque tournante, concentrant presque 6 millions d'usagers par an. Il semblerait qu'à ce stade, il soit difficilement concevable de redéfinir ses lignes d'ici à la fin de l'année 2024. De plus, d'après l'Autorité de régulation des transports, la situation pourrait pousser plusieurs millions d'usagers à se reporter sur des modes plus coûteux, engendrant une perte de pouvoir d'achat. Il souhaiterait donc connaître la position du Gouvernement quant aux conséquences de la fermeture de la gare routière de Bercy Seine et les solutions alternatives envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14162

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 26 février 2024

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11699

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)